la LETTRE

• LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOUMY •

N°7

OCTOBRE 2021

LE MOT DU MAIRE

Après un été à la météo capricieuse s'ajoutant aux contraintes imposées par la pandémie toujours présente, les conditions sanitaires moins strictes semblent autoriser à plus de libertés. En cette rentrée scolaire, l'accent est mis sur l'adaptation au protocole sanitaire des personnels du SIVU. Merci aux associations indispensables à notre vie quotidienne. Je vous invite à soutenir, autant que possible, la reprise des activités. Pour cette rentrée, des projets se concrétisent et certains vont démarrer avec la réhabilitation du bâtiment locatif et l'étude de l'aménagement de la future place du village. Ils traduisent les valeurs de préservation du cadre de vie et d'entretien du patrimoine bâti, auxquelles nous sommes attachés. Enfin, soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village. Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

JEAN-MARC DESCLAUX

- VIE DE LA COMMUNE -

SUCCÈS DE L'ATELIER JEUNES DES 14/17 ANS

Cette année encore, notre commune a pu bénéficier du programme Ateliers Jeunes initié par la Communauté de Communes des Luys en Béarn du 26 au 30 juillet 2021. Cette action donne la possibilité aux jeunes du village de se mobiliser, afin d'effectuer des travaux d'amélioration dans l'espace public, en contrepartie d'une bourse. Ces ateliers permettent de créer un lien entre les jeunes et leurs procurent une fierté bien méritée, une fois les travaux réalisés.
Les chantiers ont été réalisés par Axel EPTING, Valentine POUTS-BARAILLE, Mélissa MULLER, Iban HOURDOUILLIE sous la bienveillance de l'animatrice Anaïs LOPEZ de l'association PROGRES d'Arzacq et de Thierry MONTESQUIEUT, conseiller municipal.
Un empêchement de dernière minute n'a pas permis à Enzo PUYOL et Ines LARROUY de participer intégralement au projet, mais la municipalité tient à les saluer pour leur bonne volonté.
Nos benjamins ont terminé la peinture du foyer, qui a retrouvé une nouvelle jeunesse, ainsi que les poteaux de la mairie dont la peinture était écaillée.
Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur investissement pour la commune. ■

Debout, de gauche à droite : Thierry Montesquieut, Jean-Marc Desclaux, Iban Hourdouillie, Axel Hepting, Anaïs lopez. Assises : Mélissa Muller et Valentine Pouts-Baraille.

LES GRANDS PROJETS POUR NOTRE VILLAGE

ILS CONSTITUENT NOS DEUX DOSSIERS IMPORTANTS DU MANDAT. PROFITONS-EN POUR ALLER DE L'AVANT ET TROUVER DES SOLUTIONS POUR DEMAIN !

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Dynamiser le bourg et l'affirmer comme espace de centralité de la commune

Les principaux enjeux du cahier des charges retenus par les élus en lien avec l'architecte du CAUE*, sont les suivants :

- Composer un véritable cœur de village et créer une « vraie place de village » conviviale pour un usage au quotidien tout en permettant l'organisation d'évènements festifs.
- Appréhender les enjeux climatiques avec des espaces ombragés et une gestion des eaux pluviales adaptée.
- Sécuriser la rue principale jusqu'à l'église pour apaiser la vitesse tout en intégrant les cheminements piétonniers.
- Conserver le caractère rural du site en mettant en valeur les éléments identitaires du lieu et le paysage.

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

+ D'INFOS SUR ▸ www.mairiededoumy.fr

Les principales échéances

Année 2020 : état des lieux et fiche conseil CAUE, élaboration du cahier des charges
1er semestre 2021 : lancement de l'appel d'offres et audition des architectes
15 septembre 2021 : désignation de l'architecte retenu
Fin 2021 : présentation du projet en réunion publique
Janvier 2022 : dépôt du projet final, lancement de l'appel d'offres aux entreprises et demandes de subventions
2e semestre 2022 : démarrage d'une 1re tranche de travaux

Coût prévisionnel HT : 300 000 €
Subventions sollicitées : 80%.

LA RÉNOVATION DU BATIMENT LOCATIF

Rénover, sans occulter le potentiel patrimonial, en ciblant la performance énergétique

Après l'audit réalisé par un bureau d'études thermique, le conseil municipal engage une rénovation complète du bâtiment. Afin d'améliorer l'habitat et les performances énergétiques, il est prévu de ravaler la façade, traiter la charpente, isoler le bâtiment, remplacer les menuiseries, le système de chauffage.

Coût prévisionnel HT : 107 300 €
Subventions sollicitées : 80%.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Quotidiens

Fauchage des bords de routes 2 fois par an
Coût TTC : 3 427 €
Subvention 30 % du HT : 856,80 €
Reste à charge TTC : 2 570,20 €

Réalisés

Nettoyage des chemins autour du petit lac
Coût TTC : 840 €
Non subventionné.

Réparation du chemin Labroustère suite au glissement de terrain
Coût TTC : 1 613 €
Subvention 30 % du HT : 403,20 €
Reste à charge TTC : 1 209,80 €

Construction du 2e columbarium de 5 places et du jardin du souvenir
Coût TTC : 7 372 €
Non subventionné.

Élagage des arbres Cami de Saint Peyrus
Coût TTC : 3 792 €
Subvention 30 % du HT : 947,85 €
Reste à charge TTC : 2 844,15 €

Réfection du Cami de Saint Peyrus très sollicité par la forte fréquentation vers le lac du Balaing
Coût TTC : 61 962 €
Subvention 30 % du HT : 15 490,50 €
Reste à charge TTC : 46 471,50 €

Prévus à court terme

Élargissement du Cami de Parrot

- ZOOM -

CRISE DU COVID, L'ÉCOLE AU PREMIER PLAN

RETOUR SUR UNE PÉRIODE TRÈS PARTICULIÈRE

Le 16 mars 2020, le gouvernement décrète la mise en place d'un confinement général strict suite à la pandémie du Covid 19. À partir de cette date, les écoles ont dû s'adapter et rapidement mettre en place des protocoles sanitaires qui se sont succédés jusqu'à cette nouvelle rentrée.

PHASE 1 : HEUREUSEMENT QU'IL FAISAIT BEAU !

Durant la première période, seuls les enfants du personnel soignant étaient accueillis. On en comptait 5 sur Doumy. Les ATSEM Dominique BARON et Sandrine MASSIAC, aidées par la cantinière Marie-Pierre SMITH, ont assuré la garde et les activités. Pas de cantine évidemment, les pique-niques préparés par les parents étaient distribués sous le préau. Heureusement que le beau temps était de la partie !

PHASE 2 : ON NE FAISAIT QUE ÇA, NETTOYER !

À la réouverture générale, les contraintes ont perduré et il a fallu aérer, nettoyer les tables, chaises, poignées de porte, désinfecter chaque objet touché.
De cette fin d'année scolaire, toutes ont le souvenir de mesures trop lourdes : « *On ne faisait que ça, nettoyer !* ».

PHASE 3 : DES TEST SALIVAIRES PAS ÉVIDENTS AVEC LES PETITS DE 3 ANS

Les mesures se sont allégées à la rentrée suivante, mais le protocole sanitaire impose toujours un nettoyage strict et régulier, et il faut s'adapter à la fréquence du lavage des mains, à la distanciation en classe, mais aussi dans la cour où une ligne marquée par des plots séparaient les deux classes. Beaucoup d'explications, beaucoup de pédagogie... Mais même les plus petits ont compris très vite et savent nommer le virus. Reste qu'il n'est toujours pas évident de leur faire effectuer les tests salivaires : il faut cracher deux fois dans le pot et tourner la langue pour montrer la salive.
Quant au port du masque, Marie-Pierre souligne la nécessité de devoir le mettre en permanence, de la préparation des repas jusqu'au service.
Les enfants s'y sont habitués rapidement : les 9 CP le portent et ne le retirent que lorsqu'ils sont assis à leur table de cantine.
Tout le monde, bien sûr, attend avec impatience la fin de cette crise et garde optimisme et dynamisme pour cette nouvelle année scolaire. ■

> 3 QUESTIONS À

DOMINIQUE BARON ET SANDRINE MASSIAC

ATSEM DE L'ÉCOLE DE DOUMY

Comment avez-vous vécu la période du 1er confinement ?

Un peu stressant au début, mais pas de réelle inquiétude, plutôt une appréhension, normale, dûe au manque de données à l'époque.

Quelles difficultés avec les plus petits ?

Ils ont vécu le confinement, c'était marquant. Ils ont très bien compris les gestes barrières à respecter à l'école et n'ont montré aucune réticence. Ils expliquaient entre eux : « *Attention ! Ne t'approche pas trop, parce qu'il y a le virus.* »

Une note positive ?

Nous avons appris pas mal de choses et nous nous sommes remises en question pour conserver les bonnes pratiques à l'avenir.
Les enfants ne se sont transmis ni rhume ni gastro cette année : nous remettrons désormais le masque chaque fois que nécessaire.

LE BUDGET

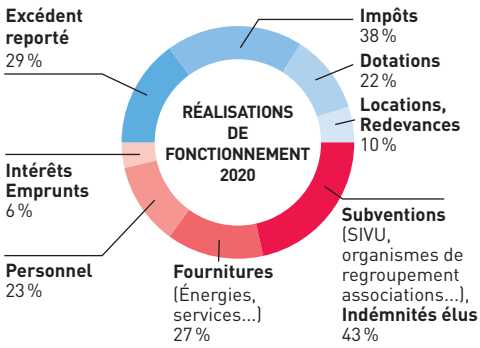

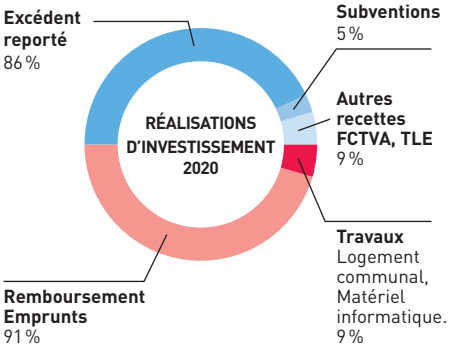

RECETTES : 265 830 € DÉPENSES : 145 371 € RECETTES : 57 405 € DÉPENSES : 39 166 €

Le 12 avril, le conseil à l'unanimité, a approuvé le compte administratif, voté le maintien des taux d'imposition et le budget prévisionnel 2021 axé sur les travaux d'investissement et de voirie détaillés en page 3. **Les avis de taxe foncière changent de forme en 2021 sans incidence sur le montant de l'impôt payé.** Le taux indiqué pour la commune a augmenté car il intégre désormais la part départementale transférée aux communes, pour compenser la disparition de la taxe d'habitation perçue jusqu'ici. La colonne dédiée au taux départemental disparaît. ■

NOS ASSOCIATIONS

SECTION MARCHE
▸ Lucette CHEVRIER - T: 06 16 87 65 59
M : lucettechevrier8864@gmail.com
▸ Ginette BIDALOT - T : 06 20 86 60 71
M : ginette.bidalot@wanadoo.fr

SPF64 SPORT PASSION FITNESS 64
▸ Émilie - T : 07 69 22 75 25
M : spf64.asso@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES
▸ Julie MONTESQUIEUT - T: 06 84 44 29 14
M : julie.montesquieut@gmail.com
▸ Marjorie PLANTÉ - T : 06 43 87 88 25
M : marjo.plante@orange.fr

THÉÂTRE : B.A.S.A.R.D
▸ Michel LAUGA - T : 06 11 04 21 77
M : mlauga23@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LE CLUB DES 4 »
▸ Audrey BARICHEFF - T : 06 30 22 65 96
M : associationleclubdes4@gmail.com

A.C.C.A
(Association Communale de Chasse Agréée)
▸ Aurélien LABARTETTE - T : 06 19 14 48 64
M : alabartette@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS
▸ Guy SARRAZIN - T : 06 20 85 08 65
M : gastonlag64@wanadoo.fr

PAROISSE SAINTE-QUITTERIE-EN-BÉARN
▸ Abbé Alexandre NTUNGASANI
T : 05 59 33 24 47

ESBDG ▸ Gilles ARRAMON - http://esbdg.fr/contact

Cette année, compte tenu des circonstances sanitaires, le conseil municipal décide d'aider les licenciés ESBDG de Doumy, en participant au financement de leur licence. 20 € seront versés pour chacun à l'ESBDG, qui reviendra vers les licenciés pour les modalités (remboursement, avoir,...). De plus une subvention exceptionnelle supplémentaire de 20 € par licencié de Doumy, sera versée au club.

TRI SÉLECTIF

Une très grande majorité des communes étant passées au ramassage au porte à porte pour les déchets ménagers et le tri, le SIECTOM décide d'harmoniser les pratiques sur le territoire. À partir du 1er janvier 2022, les déchets ménagers et le tri sélectif seront ramassés au porte à porte, une semaine sur deux (une semaine déchets ménagers, semaine suivante tri), le verre demeurant en apport volontaire. Fin 2021, un flyer, accompagné du calendrier de ramassage et des dates de remise des bacs jaunes, sera distribué.

BOÎTE À LIVRES

À l'initiative de Madame Line GONZALEZ, habitante de Doumy, une boîte à livres va être installée sous le porche de l'école. N'hésitez pas à vous en servir !

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous vous rappelons quelques règles pour une cohabitation de qualité et un voisinage harmonieux : procéder à l'élagage de ses arbres et à l'entretien de son terrain bordant la voie publique, être attentif aux nuisances sonores (pour connaître les horaires à respecter, se rapprocher de la mairie). Le respect de ces règles par chacun d'entre nous, garantit le « bien vivre ensemble ».

ANTENNE RELAIS

Nous vous avions informé du projet d'implantation d'une antenne relais sur notre commune qui impactait la visibilité des riverains. Après négociations, le déplacement de cette antenne a été acté et la déclaration préalable déposée en mairie. Les travaux vont commencer sous peu, sur le nouvel emplacement limitant les nuisances visuelles.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
MAIRIE DE DOUMY Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h à 18 h et le mercredi de 13 h à 17 h.
Tél./ Fax : 05 59 33 89 24 - Mail : mairie-de-doumy@orange.fr - **www.mairiededoumy.fr**

Conception graphique : Franck Arotcharen - lesdeux1d.com - 07 68 17 27 67